



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 août 2015  
Français  
Original : anglais

Soixante-dixième session

## **Demande d'inscription d'une question supplémentaire à l'ordre du jour de la soixante-dixième session**

### **Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques**

#### **Lettre datée du 11 août 2015, adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Australie, du Cambodge, du Japon, du Népal, des Philippines, de la République de Corée et de Sri Lanka auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous, soussignés, avons l'honneur de demander, conformément à l'article 14 du Règlement intérieur, l'inscription à l'ordre du jour de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale d'une question supplémentaire intitulée « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques ».

La Conférence internationale des partis politiques asiatiques (ICAPP) a été créée en septembre 2000 à Manille en vue d'instaurer une relation de coopération politique entre les principaux partis en Asie, qu'ils soient au gouvernement ou dans l'opposition, et de mettre en place des réseaux profitant à chacun d'entre eux. Pendant ses 10 premières années d'activité, la Conférence a régulièrement accueilli de nouveaux membres et étendu son influence. En juin 2015, elle rassemblait plus de 360 partis politiques éligibles dans 52 États et un territoire d'Asie. Après avoir noué une relation fraternelle et des liens de collaboration avec la Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine et des Caraïbes (COPPPAL) en 2008, la Conférence a entrepris d'établir le contact avec les partis d'autres continents et a aidé efficacement ceux d'Afrique à créer le Conseil des partis politiques africains en 2013.

À ce jour, la Conférence a tenu huit assemblées générales : à Manille (2000), à Bangkok (2002), à Beijing (2004), à Séoul (2006), à Astana (2009), à Phnom Penh (2010), à Bakou (2012) et à Colombo (2014). Les personnalités politiques asiatiques

15-14002 (F) 250815 260815



Merci de recycler 



les plus influentes y ont assisté afin de réfléchir à des manières de coexister dans une Asie plus pacifique, plus démocrate et plus prospère. Le Comité permanent de la Conférence, qui se compose des représentants de 35 grands partis politiques de 23 États, s'est réuni au moins deux fois par an depuis 2004.

Depuis 2008, la Conférence a également organisé des conférences spéciales sur les principaux problèmes auxquels fait face la région, à savoir lutter contre la corruption politique (Séoul, 2008), renforcer les capacités de l'État (Katmandou, 2009), atténuer la pauvreté des masses (Kunming, 2010), faire face aux catastrophes naturelles (Kuala Lumpur, 2011), ouvrir l'accès des populations aux avantages du développement (Nanning, 2011), promouvoir le développement vert (Xi'an, 2013), encourager la présence de femmes à des postes de responsabilité (Séoul, 2013) et promouvoir la coopération économique régionale (Vladivostok, 2015).

Depuis sa création, la Conférence soutient fermement l'Organisation des Nations Unies et ses activités. Au premier paragraphe du préambule de sa charte, adoptée en septembre 2006, elle affirme son attachement résolu aux principes et aux objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies. Les représentants des partis politiques qui ont participé à la sixième assemblée générale à Phnom Penh en 2010 ont adopté à l'unanimité une déclaration appuyant la demande d'octroi à la Conférence du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies. Par ailleurs, la Conférence coordonne ses activités avec celles de certains États Membres de l'ONU dans le cadre d'initiatives conjointes visant à atteindre cet objectif.

Nous sommes convaincus que la Conférence peut jouer un rôle fondamental dans la mise en place d'une coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les partis politiques d'Asie, puis d'Amérique latine et d'Afrique, soit les trois continents caractérisés par l'émergence de démocraties. En effet, elle peut recueillir les avis exprimés dans les débats et discussions politiques au niveau local, national et continental, et les présenter de manière synthétique au système des Nations Unies en tenant compte de leur diversité; mieux faire connaître les accords internationaux conclus entre les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et encourager les populations à les approuver et à les appuyer; et dégager un consensus international concernant l'action menée par l'Organisation pour résoudre les principaux problèmes mondiaux. En outre, la Conférence peut soutenir les partis politiques des nouvelles démocraties et renforcer leurs capacités locales et nationales d'adopter des mesures législatives et d'assurer leurs fonctions de contrôle dans les domaines qui font l'objet d'une coopération internationale à l'ONU.

Vous trouverez ci-joint un projet de mémoire explicatif (annexe I) et un projet de résolution se rapportant à la question de l'octroi du statut d'observateur à la Conférence.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale.

La Représentante permanente adjointe de l'Australie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies,  
Chargée d'affaires par intérim  
(*Signé*) Caitlin **Wilson**

Le Représentant permanent du Royaume du Cambodge  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Tuy **Ry**

Le Représentant permanent du Japon  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Yoshifumi **Okamura**

Le Représentant permanent de la République  
fédérale démocratique du Népal  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Durga Prasad **Bhattarai**

Représentante permanente adjointe  
de la République des Philippines  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Lourdes O. **Yparraguirre**

Représentant permanent adjoint de la République de Corée  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Oh **Joon**

Représentant permanent de la République socialiste  
démocratique de Sri Lanka  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Rohan **Perera**

## Annexe I

### Mémoire explicatif

#### Contexte historique

La Conférence internationale des partis politiques asiatiques (ICAPP) a été créée en septembre 2000 à Manille par les dirigeants de 46 partis politiques d'Asie en vue d'instaurer une relation de coopération politique entre les principaux partis du continent, qu'ils soient au gouvernement ou dans l'opposition, et de mettre en place des réseaux profitant à chacun d'entre eux. Depuis sa création, elle a régulièrement accueilli de nouveaux membres et étendu son influence. Fin juin 2015, elle rassemblait plus de 360 partis politiques éligibles dans 52 États et 1 territoire d'Asie.

À ce jour, la Conférence a tenu huit assemblées générales avec succès à Manille (2000), à Bangkok (2002), à Beijing (2004), à Séoul (2006), à Astana (2009), à Phnom Penh (2010), à Bakou (2012) et à Colombo (2014). Ces assemblées, au cours desquelles les personnalités politiques de la région ont pu échanger des vues et dialoguer, ont contribué à rapprocher les États d'Asie les uns des autres et à mettre le continent sur la voie de la stabilité et de la prospérité. La neuvième assemblée générale de la Conférence se tiendra à Kuala Lumpur en septembre 2016.

Le Comité permanent de l'ICAPP, qui se compose des représentants de 35 grands partis politiques de 23 États, s'est réuni au moins deux fois par an depuis 2004. Depuis mai 2008, l'ICAPP a également organisé des conférences spéciales sur les principaux problèmes auxquels fait face la région, à savoir lutter contre la corruption politique (Séoul, 2008), renforcer les capacités de l'État (Katmandou, 2009), atténuer la pauvreté des masses (Kunming, 2010), faire face aux catastrophes naturelles (Kuala Lumpur, 2011), ouvrir l'accès des populations aux avantages du développement (Nanning, 2011), promouvoir le développement vert (Xi'an, 2013), encourager la présence de femmes à des postes de responsabilité (Séoul, 2013) et promouvoir la coopération économique régionale (Vladivostok, 2015). Une conférence spéciale sur la reconstruction de la route de la soie se tiendra à Beijing en octobre 2015.

#### Objet

L'article 1 de la charte de l'ICAPP, qui a été adoptée à la 4<sup>e</sup> assemblée générale en septembre 2006, énonce les objectifs de la Conférence :

- a) Promouvoir les échanges et la coopération entre les partis politiques d'Asie se prévalant d'idéologies différentes;
- b) Renforcer la compréhension et la confiance mutuelles entre les peuples et les pays de la région;
- c) Promouvoir la coopération régionale par l'intermédiaire des partis politiques, qui jouent un rôle unique;
- d) Instaurer un climat propice à la paix durable et à la prospérité de tous dans la région.

## **Structure**

### *Participation*

L'article 2 de la charte de l'ICAPP dispose que celle-ci est ouverte à tous les partis politiques d'Asie dont des membres ont été démocratiquement élus au parlement d'un État Membre de l'ONU. À la 5e séance du Comité permanent, en juin 2006, il a été décidé d'admettre également les partis politiques de l'Autorité nationale palestinienne afin d'ouvrir plus largement les activités de la Conférence et de tenir compte de la diversité de la région.

À la 8<sup>e</sup> séance du Comité permanent, en novembre 2008, il a en outre été décidé que seraient désormais invités à participer aux travaux de la Conférence : 1) les partis politiques d'Asie qui détiennent plus de 1 % des sièges au parlement; et 2) ceux qui ont remporté plus de 1 % des suffrages lors des dernières élections législatives, pour autant que ce résultat soit reconnu et certifié par la commission électorale nationale.

Selon ces critères, fin juin 2015, plus de 360 partis politiques répartis dans 52 États et 1 territoire d'Asie étaient autorisés à participer aux activités de la Conférence.

### *Assemblée générale*

L'article 4 de la charte de l'ICAPP dispose qu'une assemblée générale se tient tous les deux ans et que les membres l'organisent à tour de rôle, à moins que le Comité permanent n'en décide autrement. En principe, l'assemblée est organisée pendant trois jours ouvrables au cours du second semestre et elle se compose d'une séance d'ouverture, d'une séance plénière, de réunions de commissions thématiques, d'ateliers spéciaux sur des sujets particuliers approuvés par le Comité permanent et d'une séance de clôture.

### *Comité permanent*

Conformément aux articles 9 et 10 de la charte de l'ICAPP, un Comité permanent composé des représentants des principaux partis politiques de 23 pays d'Asie a été créé. Chaque pays peut y être représenté par deux de ses principaux partis politiques au maximum. Actuellement, le Comité permanent se compose des représentants de 35 grands partis politiques de 23 États des différentes sous-régions (Asie centrale, Asie du Nord-Est, Asie du Sud, Asie du Sud-Est, Asie occidentale et Océanie).

Les membres du Comité permanent ont un mandat de deux ans qui court de la fin d'une assemblée générale à la fin de la suivante. Le Comité permanent prend des décisions et établit des procédures relatives à l'organisation des réunions de la Conférence, notamment des assemblées générales et des conférences spéciales, ainsi qu'à d'autres activités et programmes de la Conférence.

Depuis 2004, il s'est réuni plus de deux fois par an.

### *Secrétariat*

À sa 10<sup>e</sup> séance, en mars 2009, le Comité permanent a décidé à l'unanimité d'établir le Secrétariat permanent de la Conférence à Séoul. Cette décision a été approuvée à la cinquième assemblée générale en septembre de la même année.

Conformément à l'article 12 de la charte de l'ICAPP, le Secrétariat est chargé de : 1) maintenir à jour la liste des partis politiques et le site Web officiel de la Conférence; 2) fournir aux membres de la Conférence les informations et l'aide dont ils ont besoin; et 3) nouer des contacts et promouvoir la coopération avec d'autres organisations internationales et régionales.

### **Financement**

L'article 8 de la charte de l'ICAPP précise que les partis politiques qui accueillent une assemblée générale prennent à leur charge les principales dépenses qui en découlent. Ces dépenses comprennent les frais logistiques (locaux, transports nationaux, etc.) mais ne couvrent notamment pas les transports internationaux à destination et en provenance du lieu de la manifestation. Aux fins de l'organisation d'une assemblée générale, les partis politiques organisateurs peuvent demander des contributions volontaires aux autres membres de la Conférence et à d'autres organisations.

En principe, les activités de la Conférence (assemblées générales, séances du Comité permanent et conférences spéciales) sont financées par les partis politiques qui accueillent ces réunions. Ceux-ci prennent généralement à leur charge les coûts liés à l'organisation des conférences et participent aux frais d'hébergement d'un nombre limité de représentants de partis politiques.

À la 10<sup>e</sup> séance du Comité permanent, en mars 2009, il a été convenu que le budget et le personnel du Secrétariat de la Conférence seraient initialement à la charge du pays hôte. Il a également été convenu que le Comité permanent continuerait d'examiner les questions relatives au budget et au personnel du Secrétariat. Depuis 2010, la Korea Foundation de Séoul a fourni des ressources à l'appui d'une partie des activités du Secrétariat. Les autres frais administratifs, y compris l'entretien des bureaux et les dépenses de personnel, sont couverts par des donations privées.

### **Activités**

#### *Assemblées générales*

La Conférence a tenu à ce jour huit assemblées générales. La première, à Manille en septembre 2000, a réuni des représentants de 46 partis politiques de 26 pays; la deuxième, à Bangkok en novembre 2002, 77 partis de 35 pays; la troisième, à Beijing en septembre 2004, 81 partis de 35 pays; la quatrième, à Séoul en septembre 2006, 92 partis de 36 pays; la cinquième, à Astana en septembre 2009, 63 partis de 33 pays; la sixième, à Phnom Penh en décembre 2010, 90 partis de 36 pays; la septième, à Bakou en novembre 2012, 60 partis de 30 pays; et la huitième, à Colombo en septembre 2014, 64 partis de 29 pays.

Au cours de ces assemblées, les dirigeants politiques les plus influents du continent asiatique ont cherché des moyens de coexister dans une Asie plus pacifique, plus démocratique et plus prospère.

La neuvième assemblée générale se tiendra à Kuala Lumpur en septembre 2016.

### *Conférences spéciales*

Les membres de la Conférence ont également participé à des conférences spéciales et à des ateliers consacrés aux principaux problèmes auxquels la région fait face, à savoir lutter contre la corruption politique (Séoul, 2008), renforcer les capacités de l'État (Katmandou, 2009), atténuer la pauvreté des masses (Kunming, 2010), faire face aux catastrophes naturelles (Kuala Lumpur, 2011), ouvrir l'accès des populations aux avantages du développement (Nanning, 2011), promouvoir le développement vert (Xi'an, 2013), encourager la présence de femmes à des postes de responsabilité (Séoul, 2013) et promouvoir la coopération économique régionale (Vladivostok, 2015).

Par ailleurs, deux ateliers consacrés à la traite des êtres humains ont été organisés à Katmandou en janvier 2014 et à Phnom Penh en avril 2015.

La Conférence s'apprête à accueillir une nouvelle conférence spéciale à Beijing en octobre 2015, qui sera consacrée au rétablissement de la Route de la soie et à la façon de relier l'Orient et l'Occident.

### **Relations avec d'autres organisations**

Récemment, la Conférence s'est efforcée de nouer des contacts avec d'autres régions du monde. Elle a tenu sa première session conjointe à Buenos Aires, en juillet 2009, avec la Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine et des Caraïbes. Après avoir établi des liens de fraternité et de coopération avec cette Conférence, l'ICAPP s'est attachée à collaborer avec les partis politiques d'Afrique et les a aidés à créer en avril 2013 le Conseil des partis politiques africains. Elle prévoit d'organiser la première réunion de représentants des trois organismes à Jakarta en avril 2016.

Le Comité permanent de la Conférence a décidé par ailleurs d'entretenir un dialogue suivi avec divers groupes de partis politiques d'Europe.

La Conférence continuera de jouer un rôle clef non seulement dans la marche inéluctable de l'Asie vers l'édification d'une communauté asiatique, mais aussi dans la quête mondiale d'un monde plus pacifique et plus prospère.

### **Questions liées à la nature de la Conférence**

Bien que la Conférence ne soit pas à proprement parler une organisation intergouvernementale, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont priés de tenir compte des points ci-après, relatifs à son statut juridique :

**La Conférence est singulière en ce qu'elle est ouverte à tous les partis politiques, quelle que soit leur orientation;**

**Pour être membres de la Conférence, les partis politiques doivent soit participer à la formation du gouvernement de leur pays et élaborer la plupart de ses politiques, soit avoir la possibilité de participer à la formation d'un futur gouvernement en fonction du résultat du scrutin;**

**La Conférence a également communiqué au système des Nations Unies les textes issus de ses débats politiques à tous les niveaux (local, national et continental), tels que la Déclaration de Kunming sur la lutte contre la pauvreté, qu'elle avait adoptée à sa conférence spéciale de juillet 2010, à temps pour la**

Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement tenue deux mois plus tard;

En outre, ces dernières années, **la Conférence a étroitement coopéré avec les partis politiques d'autres régions, notamment d'Amérique latine et d'Afrique, dans l'optique de constituer un forum mondial des partis politiques.** En ce qui concerne l'Amérique latine, elle a même tenu des sessions annuelles conjointes avec la Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine et des Caraïbes pour coordonner leurs activités visant à faire avancer les objectifs de l'ONU.

#### **Mémorandum d'accord intergouvernemental sur la coopération à l'appui des activités de la Conférence**

La Conférence rassemble tous les partis politiques afin de promouvoir la compréhension et l'amitié entre les pays, non seulement en Asie mais également en Amérique latine et en Afrique. Les gouvernements de plusieurs pays de la région ont conclu, en juillet 2013, un mémorandum d'accord intergouvernemental pour appuyer les activités de la Conférence. Il a été signé à ce jour par les Gouvernements azerbaïdjanais, bangladais, cambodgien, chinois, coréen, iranien, kazakh, sri-lankais et vietnamien.

Aujourd'hui, beaucoup d'autres pays, notamment l'Indonésie, la Malaisie, la Mongolie, le Népal, le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande et la Turquie, arrivent au terme de la procédure interne en vue de signer le mémorandum d'accord.

#### **Raisons pour lesquelles la Conférence demande l'octroi du statut d'observateur**

Depuis sa création, la Conférence a apporté un soutien sans faille à l'ONU et à ses activités. Le premier paragraphe du préambule de sa charte, adoptée en septembre 2006, énonce son ferme attachement aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Les représentants des partis politiques qui ont participé à la sixième assemblée générale de la Conférence à Phnom Penh, en décembre 2010, ont adopté à l'unanimité une déclaration qui entérine la demande d'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La Conférence jouera un rôle déterminant et constant, non seulement dans la marche inéluctable de l'Asie vers l'édification d'une communauté asiatique, mais également dans la quête mondiale d'un monde plus pacifique et plus prospère.

La Conférence peut également jouer un rôle majeur dans la mise en place d'une coopération entre l'ONU et les partis politiques, non seulement en Asie mais aussi en Amérique latine et en Afrique, les trois continents qui voient naître de nouvelles démocraties, en s'attachant à :

- a) Recueillir les opinions des peuples d'Asie dans toute leur diversité telles qu'exprimées au cours des débats et des discussions politiques à tous les niveaux (local, national et continental) et les communiquer à l'ONU;
- b) Mieux faire connaître les accords internationaux conclus à l'Organisation et par l'intermédiaire des programmes des Nations Unies et encourager les populations à mieux les connaître ainsi qu'à les approuver et à les soutenir;
- c) Forger un consensus international s'agissant des mesures que l'ONU doit prendre pour atteindre des objectifs mondiaux clés;

d) Appuyer les partis politiques des nouvelles démocraties afin de renforcer leur capacité d'exercer, sur les plans local et national, leurs fonctions de législation et de contrôle, pour des questions faisant l'objet d'une coopération internationale à l'ONU.

Le Secrétaire général de l'Organisation a également adressé des messages vidéo aux représentants des principaux programmes de la Conférence, y compris aux séances d'ouverture de ses cinquième, sixième, septième et huitième assemblées générales, qui ont eu lieu respectivement à Astana, Phnom Penh, Bakou et Colombo, et à la conférence spéciale sur l'atténuation de la pauvreté qui s'est déroulée à Kunming. Il a aussi fourni des contributions et des orientations précieuses pour les débats sur les principaux thèmes des conférences.

Des informations plus détaillées figurent sur le site Web de la Conférence ([www.theicapp.org](http://www.theicapp.org)).

#### **Coordonnées du secrétariat de la Conférence**

#911, Doryeom Building  
Doryeom-dong, Jongro-gu  
Séoul 110-716, République de Corée  
Tél. : (82) 70 8800 5536  
Fax : (82) 2 702 5535  
Courriel : [secretariat@theicapp.org](mailto:secretariat@theicapp.org)  
Site Web : [www.theicapp.org](http://www.theicapp.org)

### **Membres du bureau**

M. Jose de Venecia, Jr., Président fondateur et Coprésident du Comité permanent de la Conférence internationale des partis politiques asiatiques, ancien Président de la Chambre des représentants et cofondateur du parti LAKAS-CMD (Philippines)

M. Chung Eui-yong, Coprésident du Comité permanent, Secrétaire général de la Conférence et ancien Président de la Commission des relations extérieures du Parti démocratique (République de Corée)

M. Mushahid Hussain Sayed, Rapporteur spécial du Comité permanent de la Conférence et Secrétaire général de la Ligue musulmane pakistanaise (Pakistan)

### **Autres membres du Comité permanent de la Conférence**

M. Shane L. Stone, ancien Président fédéral du Parti libéral (Australie)

M. Ahamdov Ali Javad, Président adjoint et Secrétaire exécutif du Parti du nouvel Azerbaïdjan ( Azerbaïdjan)

M. Salah Ali Abdulrahman, Président de l'organe consultatif de la Société islamique Minbar (Bahreïn)

M. Sok An, Premier ministre adjoint et membre de la Commission permanente du Parti populaire cambodgien (Cambodge)

M. Ai Ping, Vice-Ministre du Département international du Comité central du Parti communiste (Chine)

M. Karan Singh, Président du Ministère des affaires étrangères de l'Indian National Congress (Inde)

M. Hossein Kashefi Vahdati, Président de la Maison des partis iraniens (Iran)

M. Theo L. Sambuaga, Vice-Président du parti Golkar (Indonésie)

M<sup>me</sup> Chinami Nishimura, membre de la Diète et Directrice générale du Parti démocratique (Japon)

M. Nurlan Nigmatulin, Premier Président adjoint du Parti démocratique populaire Nour Otan (Kazakhstan)

M. Hwang hin-ha, membre de l'Assemblée nationale et Vice-Président du Comité des politiques du Grand parti national (République de Corée)

M. Dato Seri Shahidan bin Kassim, Conseiller spécial du Premier Ministre pour la croissance économique de la région du nord, Organisation nationale des Malais unis (Malaisie)

M. K.P. Sharma Oli, ancien Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, et Chef du Département international du Parti communiste népalais (Népal)

M. Konstantin Kosachev, Président du Comité des affaires internationales de la Douma d'État et Secrétaire adjoint aux politiques internationales et aux relations entre partis du Présidium du Conseil général du parti Russie unie (Russie)

M. Abdulkadir Emin Onen, membre du Parlement et Président adjoint du Comité des affaires étrangères du Parti de la justice et du développement (Turquie)

M. Vuong Thua Phong, Vice-Président de la Commission des relations extérieures du Comité central du Parti communiste (Viet Nam)

## Annexe II

### Projet de résolution

#### **Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques**

*L'Assemblée générale,*

*Souhaitant* promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence internationale des partis politiques asiatiques,

1. *Décide* d'inviter la Conférence internationale des partis politiques asiatiques à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur;
  2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.
-